



Les risques psychosociaux dans l'ESS

Comprendre et agir

Depuis 2012, dans les différents secteurs d'activité de l'économie sociale et solidaire, et en particulier dans le secteur associatif, on observe **une augmentation massive et continue des absences pour raisons de santé**.

L'exposition aux risques psychosociaux explique en grande partie cette évolution.

« Les risques psychosociaux sont définis comme des risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental. »

« Mesurer les facteurs de risques psychosociaux au travail », Rapport du collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, mars 2011.



COMMENT COMPRENDRE CE PHÉNOMÈNE ?

Les possibilités d'action sur ces facteurs de risques se situent essentiellement dans des réflexions sur l'organisation du travail.

La présence de ces contraintes dans le travail entraîne une dégradation de la santé des salariés, qui se traduit aussi bien par des troubles de la sphère mentale (troubles du sommeil, anxiété, état dépressif, « burn-out »...) que par des maladies cardiovasculaires ou encore des troubles musculo-squelettiques. C'est l'exposition répétée et durable qui entraîne des effets négatifs pour la santé.

Aujourd'hui, les activités de l'ESS sont confrontées à de fortes évolutions qui impactent et renforcent la présence de tous ces facteurs de risques.

Exigences du travail

- ⦿ Intensification liée aux financements
- ⦿ Complexification liée aux exigences législatives et institutionnelles
- ⦿ Evolutions du public (vieillissement, alourdissement des pathologies, difficultés sociales)

Conflits de valeurs

- ⦿ Conflits éthiques liés aux contradictions entre le projet et les exigences économiques
- ⦿ « Qualité empêchée » liée à la dégradation des moyens

Exigences émotionnelles

- ⦿ Évolutions du public
- ⦿ Attentes sociales
- ⦿ Situations de grande dépendance, de difficultés sociales ou de santé
- ⦿ Manque de formation et de temps d'échange sur le travail pour les professionnels, en lien avec les financements

Insécurité d'emploi

- ⦿ Financements par appels d'offres
- ⦿ Fusions et restructurations
- ⦿ Problèmes de santé qui empêchent de se projeter dans le travail
- ⦿ Exigences du travail

Autonomie et marges de manœuvre

- ⦿ Contraintes de temps
- ⦿ Rythme soutenu
- ⦿ Interruptions liées à la demande du public

Relations sociales, soutien des collègues et de l'encadrement

- ⦿ Diminution des temps d'échanges sur le travail
- ⦿ Baisse de la disponibilité de l'encadrement, mobilisé par des recherches de financements, du reporting
- ⦿ Formes d'encadrement
- ⦿ Modalités de reconnaissance et de valorisation du travail



DANS CE CONTEXTE, COMMENT AGIR ?



Les marges de manœuvre sont limitées, mais elles existent. Dans le cadre du projet « Prévenir les risques psychosociaux dans l'ESS », des associations, des établissements et des services se sont engagés pour mettre en œuvre des démarches actives.

Plusieurs pistes d'action concrètes ont été identifiées.



Engager formellement la structure dans une démarche active de prévention des risques psychosociaux a un impact positif sur le dialogue social et le ressenti des salariés.

- ➊ Par la mise en place d'une instance de pilotage associant direction et représentants des salariés.
- ➋ Par une communication régulière sur ce qui est réalisé (journal interne, réunions d'information, transmission via l'encadrement de proximité...).



Construire un diagnostic partagé sur les facteurs de risques et les pistes d'action est possible.

- ➊ En s'appuyant sur des outils, notamment « Faire le point sur les risques psychosociaux » www.inrs.fr



Associer les salariés permet de comprendre les contraintes qu'ils rencontrent et d'identifier des pistes d'action concrètes.

- ➊ En utilisant des méthodes simples d'aide au dialogue et à l'analyse de l'activité.



COMMENT ALLER PLUS LOIN ?



EN S'APPUYANT SUR DES REPÈRES ET OUTILS



Le référentiel « Les RPS dans l'ESS : piloter la prévention »



Un outil pour comprendre, s'organiser et investiguer, des repères et des exemples d'actions.



Des formations à la connaissance et à la prévention des risques psychosociaux



Un minimum de formation à la connaissance des RPS est une condition pour que la démarche puisse se mettre en place et aboutir.



EN ÉTANT ACCOMPAGNÉ



www.chorum.fr > Accompagnement SQVT

- ☞ Prévention et santé au travail
- ☞ Les risques psychosociaux

Une offre de services pour les adhérents de Chorum en prévoyance collective, de la sensibilisation à l'accompagnement, en passant par l'outillage méthodologique.



www.uriopss-idf.asso.fr

- ☞ Catalogue services

Pour les adhérents de l'URIOPSS Ile-de-France : des formations en inter et en intra, des accompagnements personnalisés (aide à la rédaction du DUERP, sensibilisation et accompagnement sur mesure pour la prévention des RPS, médiations externes pour apaiser les conflits internes, etc.).



www.unifaf.fr



www.chorum.fr



Prevention@Chorum.fr